

26 juillet 2022

CRISE ENERGETIQUE

LES FEDERATIONS DU COMMERCE ET LEURS CENTAINES DE MILLIERS D'ENTREPRISES REGROUPEES AU SEIN DU CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE ET DE LA CONFEDERATION DES COMMERÇANTS DE FRANCE SONT ENGAGEES DANS UNE DEMARCHE DE SOBRIETE ENERGETIQUE.

La consommation d'énergie est une préoccupation du commerce depuis de nombreuses années et face à la crise énergétique, en coordination avec Périfem, fédération technique du commerce, les fédérations représentatives du commerce s'engagent à leur tour dans une démarche supplémentaire de sobriété énergétique en adoptant des mesures du protocole présenté le 18 juillet dernier.

Le protocole qui s'inscrit dans des objectifs de sobriété énergétique fixés par le gouvernement définit des mesures concrètes qui seront reprises par les entreprises représentées au sein des fédérations du CdCF et de la CDF afin de réduire leur consommation d'énergie et d'éviter ainsi les coupures annoncées en cas de crise cet hiver.

A l'issue de la réunion de ce 26 juillet, les entreprises s'engagent à :

- Eteindre les enseignes lumineuses dès la fermeture du magasin ;
- Systématiser la baisse d'intensité lumineuse avant l'arrivée du public et diminuer ponctuellement l'éclairage de la surface de vente (si techniquement possible) ;
- Baisser la température ambiante des points de vente ;
- Fermer les portes extérieures des magasins en présence du chauffage ou de la climatisation ;
- Mettre en œuvre d'autres mesures permettant une gestion plus sobre de l'énergie comme la coupure du renouvellement d'air la nuit, etc.

De plus, les entreprises s'inscrivent dans un processus de plus long terme visant à réduire leur consommation d'énergie de 10 % à horizon de 2 années. Le groupe de travail se réunira à nouveau fin août pour présenter les mesures à mettre en œuvre et étudier leur faisabilité.

Ce sont plus de quarante fédérations et leurs centaines de milliers d'entreprises représentées qui s'engagent à mettre en place ce protocole.

« Je suis très heureux que le protocole proposé par Perifem et les enseignes de la distribution alimentaire serve de base à un engagement de l'ensemble des commerçants. Nous devons agir tous ensemble de façon responsable et citoyenne. » Thierry COTILLARD, président de Perifem

« Comme nous nous y étions engagés auprès des ministres Agnès Pannier-Runacher et Olivia Grégoire le 7 juillet dernier, les commerces sont conscients de l'urgence d'agir collectivement dans une démarche de réduction de leur consommation d'énergie et font le choix de la responsabilité et de l'engagement en répondant ainsi à la demande du gouvernement. » précise Yves AUDO, président du CdCF.

« Engagés au cœur des territoires, les commerçants indépendants sont les agents naturels de la transition énergétique. Cette transition doit être positive, nous ne pouvons nous satisfaire de sanctions alors que des femmes et des hommes s'impliquent avec ce protocole dans un mouvement vertueux, exemplaire pour le climat. » Francis PALOMBI, président de la CDF.

Contact presse : Corinne Chautemps 06 21 01 69 97

À propos de Perifem : Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable. Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique. Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable. Plus d'infos sur www.perifem.com et www.magasinresponsable.com

Le Conseil du Commerce de France est une association qui regroupe une trentaine de fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,7 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 9 juin 2022 par Yves Audo.

La Confédération des commerçants de France représente 25 fédérations professionnelles de branche et membres associés du commerce et de l'artisanat commercial indépendant, essentiellement des entreprises situées en centre-ville, de moins de 11 salariés (30 % sans salarié), soit un potentiel de 450 000 entreprises et un million de salariés. Francis Palombi est le président de la CDF depuis juin 2014.